

18 mai 2017 -17:38

Multiplés saisies de "spinners" par les douanes de BIERSET dans le fret de CHINE et HONG KONG

50 tonnes de jouets « hands spinners », près d'un million de pièces, expédiés depuis la Chine et Hong Kong ont été arrêtés par la Douane belge.

Les envois ont été bloqués lors de contrôles douaniers. Après expertise par le SPF Economie, et le maintien de l'interdiction de mise sur le marché, les envois seront réexpédiés par la douane après apposition des mentions de non-conformité.

Ces jouets doivent satisfaire aux exigences suivantes :

- Un n° de série où de modèle et l'adresse de contact complète ainsi que le nom de la firme ou fabricant doivent être présent sur ou à côté du produit ;
- Une adresse de contact complète et le nom de la firme de l'importateur doivent figurer sur à côté du produit ;
- Tous les avertissements en modes d'emploi présent doivent être établis dans la langue de la région linguistique où le jouet est mis sur le marché ;
- Le jouet doit être muni d'un marquage CE avant sa mise sur le marché. Son graphisme doit être conforme aux normes européennes;
- Le fabricant et l'importateur doivent pouvoir présenter les informations et la documentation nécessaires pour prouver la conformité du jouet ;

SPF Finances
North Galaxy
Boulevard du Roi Albert II 33/70
1030 Bruxelles
Belgique
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici
Porte-parole (FR) SPF Finances
+32 470 775 728
florence.angelici@minfin.fed.be

Francis Adyns
Porte-parole (NL) SPF Finances
+32 470 76 22 44
francis.adyns@minfin.fed.be